

Arrêt programmé de l'ADSL

Cet arrêt fait partie du programme « fermeture du réseau cuivre » supervisé par l'autorité des télécoms (ARCEP), qui a pour objectif d'offrir une meilleure qualité de connexion internet grâce à la fibre optique.

L'opérateur historique national a annoncé « retirer », à partir de 2026, toute l'infrastructure du « réseau cuivre » : support de la téléphonie traditionnelle (*puis de l'ADSL*) depuis cinquante ans.

L'arrêt de la commercialisation est aujourd'hui engagé sur tout le territoire d'ici à 2025.

La fermeture technique et la migration des clients ADSL vers la fibre optique auront lieu à compter de l'année 2026.

Scannez pour plus d'infos



N'attendez pas le dernier moment **pour passer à la fibre**

Testez votre éligibilité sur [octogone-fibre.fr](https://www.octogone-fibre.fr)

Pour **souscrire** :



Prenez simplement contact avec votre opérateur, et demandez lui de passer à la fibre.

(numéro de téléphone sur votre facture adsl).

Il s'occupera de toutes les formalités et conviendra d'un rendez-vous de raccordement à votre domicile.

Pour **changer d'opérateur** :

- 01 **Sélectionnez l'opérateur de votre choix. La liste des opérateurs est à retrouver sur [octogone-fibre.fr](https://www.octogone-fibre.fr)**
- 02 **Convenez d'un rendez-vous pour procéder au raccordement fibre de votre domicile.**



Pour **préparer votre raccordement**

Téléchargez la **check-list du raccordement** directement sur notre site.

**Vous en faites toujours plus avec la fibre.
N'attendez plus !**

